

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/32/109  
19 décembre 1977  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS



Trente-deuxième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Points 100 et 32 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979  
TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

Incidences administratives et financières du projet de  
résolution publié sous la cote A/32/L.48

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du  
règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/32/L.48, l'Assemblée générale :

a) Approuverait la convocation de la septième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer à Genève pour la période allant du 28 mars au 12 mai 1978, avec possibilité de prolongation jusqu'au 19 mai si la Conférence en décidait ainsi, et autoriserait la Conférence, si les progrès de ses travaux le justifiaient, de décider à ce stade de tenir d'autres réunions pour lesquelles des dispositions seraient arrêtées en consultation avec le Secrétaire général;

b) Autoriserait le Secrétaire général à fournir les services appropriés à cette fin ainsi que les moyens nécessaires pour que les délégations des Etats participant à la Conférence puissent tenir des consultations officieuses entre les sessions.

A. Septième session de la Conférence

2. Les prévisions de dépenses présentées ci-après sont fondées sur les hypothèses suivantes :

a) La Conférence tiendrait 12 séances par jour, dont six au maximum auraient lieu simultanément;

b) L'interprétation, la traduction et l'établissement de comptes rendus analytiques seraient assurés en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe);

c) Des comptes rendus analytiques seraient établis pour quatre séances par jour, dont deux au maximum se tiendraient simultanément;

d) La documentation de la Conférence serait de 200 pages avant la session, 1 500 pages pendant la session et 300 pages après la session; tous les documents seraient publiés dans les six langues officielles de la Conférence.

3. Sur cette base, le coût de la Conférence s'établirait comme suit :

	<u>Pour sept semaines</u> (Dollars)	<u>Pour une semaine supplémentaire</u> (Dollars)
I. Documentation à établir avant la session (à New York) - 200 pages		
i) Traduction (200 journées de travail), révision (100 journées de travail) et dactylographie (220 journées de travail)	122 900	-
ii) Reproduction dans les ateliers du Secrétariat et distribution	<u>9 400</u>	-
	<u>132 300</u>	-
II. Documentation de session		
i) Interprétation (120 interprètes)	795 900	118 500
ii) Traduction (43 traducteurs), révision (21 réviseurs), dactylographie (47 dactylographes)	545 900	74 300
iii) Reproduction dans les ateliers du Secrétariat et distribution	66 800	4 500
iv) Autre personnel d'appui (6 fonction- naires des conférences, 1 commis au contrôle des documents, 6 commis à la distribution des documents, 2 commis aux références, 12 préposés aux salles de conférences, 12 techniciens du son, 3 plantons et 2 gardes)	<u>100 400</u>	<u>14 600</u>
	<u>1 509 000</u>	<u>211 900</u>

	<u>Pour sept semaines</u>	<u>Four une semaine supplémentaire</u>
	(Dollars)	(Dollars)
III. Comptes rendus analytiques		
i) Rédaction/traduction des comptes rendus (52 personnes), révision (12 réviseurs), dactylographie (72 dactylographes)	610 400	82 700
ii) Reproduction dans les ateliers du Secrétariat et distribution	<u>204 600</u>	<u>29 100</u>
	<u>815 000</u>	<u>111 800</u>
IV. Documentation à établir après la session (à New York) - 300 pages		
i) Traduction (300 journées de travail), révision (150 journées de travail) et dactylographie (330 journées de travail)	164 300	-
ii) Reproduction dans les ateliers du Secrétariat et distribution	<u>11 500</u>	-
Total	<u>175 800</u>	-
V. Autres dépenses		
i) Secrétariat de la Conférence		
a) Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance de 45 fonctionnaires	163 400	17 100
b) Personnel temporaire (9 secrétaires) à recruter à Genève	23 600	3 400
c) Heures supplémentaires	3 000	
d) Frais généraux de fonctionnement		
1) Location de matériel	4 400	600
2) Communications	4 400	600
3) Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	6 000	
e) Dépenses diverses (transport de marchandises, assurance, etc.)	10 500	1 500
f) Fournitures et accessoires	5 000	-
g) Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance des représentants de mouvements de libération /résolution 3280 (XXIX) de l'Assemblée générale/	20 000	1 500

/...

	<u>Pour sept semaines</u>	<u>Pour une semaine</u>
	(Dollars)	supplémentaire
		(Dollars)
V. <u>Autres dépenses (suite)</u>		
ii) <u>Service de l'information</u>		
a) <u>Frais de voyage et indemnité</u> journalière de subsistance de 2 attachés de presse, 1 fonctionnaire de la radio et 1 assistant de production	14 300	1 500
b) <u>Traitements des agents locaux</u> /1 rédacteur-producteur, 1 technicien radio, 1 technicien du son, 1 cadreur (à temps partiel)/	10 200	1 600
c) <u>Heures supplémentaires (pour les</u> techniciens)	1 000	-
d) <u>Fournitures (bandes magnétiques, etc.)</u>	2 300	-
	<u>268 100</u>	<u>27 800</u>
Total général	<u>2 900 200</u>	<u>354 700</u>

#### B. Consultations officielles

4. On considère que les consultations officielles auraient lieu à New York pendant une période de trois semaines allant du 30 janvier au 17 février 1978; le service de deux réunions par jour (y compris l'interprétation simultanée) devrait être assuré en six langues et que la documentation serait de l'ordre de 50 pages d'original.

5. Le coût estimatif du service de ces consultations s'établirait comme suit :

	<u>Dollars</u>
i) <u>Interprétation (20 interprètes)</u>	93 000
ii) <u>Traduction, révision et dactylographie</u>	39 500
iii) <u>Reproduction dans les ateliers du Secrétariat et</u> <u>distribution</u>	3 100
iv) <u>Bureau des services généraux (techniciens du son,</u> <u>services de sécurité et frais généraux de</u> <u>fonctionnement)</u>	<u>14 400</u>
Total	<u>149 300</u>

6. Du fait de la période proposée pour ces consultations, il risque d'y avoir des chevauchements avec d'autres conférences prévues à New York pendant la même période. Vu les limitations en matière de locaux, il se peut qu'il faille tenir ailleurs l'une des conférences en question, après consultation avec le Comité des conférences. En pareil cas, il y aurait de nouvelles incidences financières que l'on ne peut toutefois pas calculer à ce stade, faute d'informations précises.

7. Les prévisions de dépenses ci-dessus ont été calculées sur la base du coût intégral, c'est-à-dire dans l'hypothèse où elles ne pourraient pas être absorbées à l'aide des ressources disponibles. Lorsque le plan des conférences pour 1978 sera examiné, l'état récapitulatif des coûts des services de conférence, qui sera présenté à une date ultérieure, indiquera dans quelle mesure les coûts des services de conférence indiqués ci-dessous pourront être absorbés à l'aide des ressources disponibles :

	Pour sept <u>semaines</u> (Dollars)	Pour une semaine <u>supplémentaire</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
<u>Session :</u>			
Avant la session	132 300	-	132 300
Pendant la session	1 509 000	211 900	1 720 900
Comptes rendus analytiques	815 000	111 800	926 800
Après la session	<u>175 800</u>	<u>-</u>	<u>175 800</u>
	<u>2 632 100</u>	<u>323 700</u>	<u>2 955 800</u>
Consultations officieuses	<u>149 300</u>	<u>-</u>	<u>149 300</u>
	<u>2 781 400</u>	<u>323 700</u>	<u>3 105 100</u>

8. L'adoption du projet de résolution nécessiterait donc, à ce stade, l'inscription au chapitre 2 B du budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979 d'un crédit supplémentaire de 268 100 dollars ou de 295 900 dollars si la session dure huit semaines au lieu de sept semaines (voir l'alinéa V du paragraphe 3 ci-dessus).

### C. Secrétariat de la Conférence

9. Un montant de 1 208 000 dollars a été inscrit à titre provisoire au chapitre 2 B du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1978-1979 pour

/...

le maintien du secrétariat de la Conférence en 1978, sous réserve de la décision de l'Assemblée générale sur les activités futures de la Conférence. Cette demande de crédit provisoire est maintenant confirmée, sous réserve du reclassement à P-4 d'un poste P-3, comme proposé ci-dessous.

10. Après la troisième session de la Conférence, qui a eu lieu à Genève en 1975, les travaux relatifs au règlement des différends ont commencé avec l'établissement de la partie IV du texte unique de négociation. Cette partie du texte a été établie par le Président, avec le concours et les conseils du secrétariat (cette tâche a été confiée pour l'essentiel au titulaire du poste P-3). Par la suite, les négociations se sont poursuivies lors des consultations officielles de la Conférence plénière, que l'on en est venu à considérer comme une autre grande commission de la Conférence menant des négociations parallèles à celles des trois grandes commissions. Le titulaire du poste P-3 tient lieu de secrétaire des réunions officielles de la Conférence plénière sur ce sujet et coordonne les travaux exécutés dans ce domaine avec les travaux de fonds apparentés menés par les trois grandes commissions. Les responsabilités attachées à ce poste se sont accrues à mesure que les travaux de la Conférence ont avancé. Pour cette raison, il est proposé de reclasser à P-4 un poste P-3. Ceci entraînerait l'inscription d'un crédit supplémentaire de 6 800 dollars au chapitre 2 B du budget-programme de l'exercice 1978-1979. Le crédit total nécessaire pour le maintien du secrétariat de la Conférence serait donc ainsi porté de 1 208 000 dollars à 1 214 800 dollars. Il faudrait également inscrire un montant supplémentaire de 2 300 dollars au chapitre 25 au titre des contributions du personnel, montant qui serait compensé par un accroissement identique des prévisions de recettes provenant des contributions du personnel, au chapitre premier des recettes.

-----